

Crise hégémonique et restructuration territoriale de l'État. La gauche et la décentralisation en France

Hegemony in crisis and the territorial re-organization of the State. The Left and the issue of decentralization in France

Crisis hegemónica y reorganización territorial del Estado. La izquierda y la descentralización en Francia

Edmond Préteceille

Number 13 (53), Spring 1985

Les ambiguïtés du pouvoir local

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034536ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034536ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Préteceille, E. (1985). Crise hégémonique et restructuration territoriale de l'État. La gauche et la décentralisation en France. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (13), 49–60. <https://doi.org/10.7202/1034536ar>

Article abstract

The Socialist government in France made sweeping changes towards decentralization in 1981. Was this reform simply a French version of the reorganization of capitalist states or did it involve changes in power relationships between social classes? In his attempt to answer this question, the author situates this reform in its historical context by looking at the transformations of the State apparatus in France since the beginning of the Fifth Republic (when state power was highly centralized) until the recent reform implemented by the Left. He then discusses recent trends in this area and how the interplay between social classes can influence the results of this reform.

Crise hégémonique et restructuration territoriale de l'État

La gauche et la décentralisation en France

E. Préteceille

Décentralisation, la grande affaire du septennat ? La tradition de centralisme fait à ce point partie des traits les plus caractéristiques du paysage politico-administratif français, et ce dans la longue durée, les partis de gauche avaient eux-mêmes une réputation de jacobinisme, voire d'étatisme, si solidement établie, que nombreux sont les observateurs qui ont douté de la réalité et de l'importance véritable de la réforme annoncée. Certains, à l'étranger, en doutent d'ailleurs encore. Ils ont tort, l'ampleur de la redistribution des pouvoirs entre l'État central et ses représen-

tants locaux, les préfets, et les collectivités territoriales élues, est considérable, comme on le verra plus loin.

Faut-il alors accepter l'idée de la rupture, et le sens qui lui est donné par les promoteurs de la réforme : plus de liberté, plus de démocratie, plus de transparence, des décisions publiques prises plus près des citoyens, mieux contrôlées par eux ?

Les doutes viennent lorsqu'on examine de plus près la politique et les projets de réforme institutionnelle des gouvernements de droite en France au cours des années

soixante-dix : la tendance à la décentralisation y était déjà indiscutablement présente. Et si l'on élargit le champ d'analyse à d'autres pays, force est de constater que des tendances décentralisatrices se manifestent également dans d'autres contextes politiques : l'Espagne de Felipe Gonzales, certes, mais aussi l'Italie gouvernée par la démocratie chrétienne, les USA de Reagan... et plusieurs pays du Tiers-Monde sous la pression d'institutions telles que la Banque mondiale, qui n'ont pas vraiment une réputation autogestionnaire. Cependant que dans d'autres pays encore,

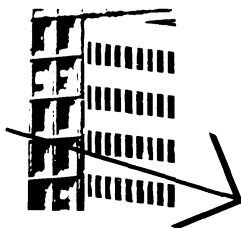
50 comme en Grande-Bretagne ou au Danemark, la tendance est au contraire centralisatrice. Difficile donc de s'en tenir à l'idée simple que la décentralisation ne peut être que de gauche, et la centralisation de droite.

Il y a pourtant un élément au moins commun à toutes ces évolutions : un mouvement général de restructuration territoriale des États, dont on peut penser qu'il est un effet de la crise dans laquelle tous les pays sont plongés. On est alors conduit à interroger la décentralisation française d'après 1981 dans une perspective un peu différente : s'agit-il seulement de la version française de la restructuration des États capitalistes, où l'enjeu serait la reconstitution des capacités hégémoniques de la classe dominante mises en cause par les politiques d'austérité et la crise du *welfare state* ? Ou bien s'agit-il d'une réelle alternative de gauche, enregistrant et confortant dans les institutions une modification du rapport des forces entre les classes ?

Pour esquisser une première réponse, il faut essayer de cerner les effets et les enjeux sociaux, économiques et politiques, des réorganisations qui s'opèrent, des politiques qui en résultent. Et ceci implique leur mise en perspective historique : les effets de la décentralisation se construisent et prennent leur sens sur les effets accumulés de la centralisation antérieure. Si

l'État est bien, pour reprendre la formule de Nicos Poulantzas, la « condensation matérielle et spécifique des rapports de force entre les classes¹ », il exprime toujours à la fois leur présent et leur histoire, il est aussi l'une des formes de la présence de leur histoire.

Je m'en tiendrai ici à l'histoire récente, en examinant les raisons du caractère hypercentralisé de la politique étatique des débuts de la V^e République, puis ses effets dans la crise des années soixante-dix, avant d'aborder la période actuelle et la question posée de la continuité ou discontinuité des politiques et de leur contenu de classe.



Croissance monopoliste et hégémonie centralisée

La forte centralisation de l'État français ne date pas de ce dernier demi-siècle, et l'on ne saurait négliger le poids de cette longue histoire sur ses structures actuelles, comme sur la société civile. La V^e République a cependant nettement innové, par un renforcement de cette centralisation cristallisé dans de nouvelles structures constitutionnelles, institutionnelles et politiques, elles-mêmes liées aux structures du pouvoir économique en cours de concentration : c'est ce qui a été analysé par de nombreux auteurs comme la constitution du capitalisme monopoliste d'État (CME). Les

mêmes tendances à l'oeuvre dans tous les pays capitalistes développés, si elles ont produit des formes plus semblables quant aux politiques économiques, n'ont pas entraîné partout un interventionnisme de l'État central, au détriment des segments territoriaux de l'État, aussi direct et pesant qu'en France dans d'autres domaines comme ceux de la consommation collective et du développement urbain. Cette spécificité du CME à la française tient pour une large part à l'histoire politique et aux circonstances politiques de sa constitution, c'est du moins l'hypothèse que j'entends développer ici.

Dans les III^e et IV^e Républiques, le parlementarisme élargissait en cascade, du gouvernement jusqu'aux municipalités, les compromis politiques de la grande bourgeoisie industrielle et financière dominante avec la petite bourgeoisie urbaine et rurale représentée par le parti radical, voire certaines couches salariées moyennes et ouvrières représentées par la SFIO. Ce système de représentation s'appuyait sur un personnel politique circulant dans un univers parlementaire hiérarchisé mais homogène, les carrières notablistes se déployant progressivement du local au national avec le cumul des mandats².

Avec la V^e République, la mobilisation accrue des ressources publiques, financières et institutionnelles, vers un soutien sélectif à l'accumulation monopoliste, s'opère par l'État central conquis par le parti gaulliste grâce aux suites du 13 mai 1958. Mais elle ne peut intervenir pareillement au niveau local, du fait du faible niveau de contrôle politique des collectivités locales par les nouvelles forces dominantes. Municipalités et conseils généraux des départements restent en effet très majoritairement dirigés par des forces politiques hétérogènes, représentantes des compromis politiques antérieurs ou communistes.

Ceci conduit à la construction d'une forme d'hégémonie hypercentraliste : parce que la mise en oeuvre de la politique monopoliste ne peut s'appuyer sur les institutions locales, et parce qu'il faut légitimer cette politique et consolider l'influence des forces qui contrôlent le gouvernement, tout en affaiblissant les autres, la recherche du consentement actif des dominés à la domination monopoliste va s'organiser essentiellement autour de l'État central. Qu'il s'agisse de l'industrie, de la recherche, de l'enseignement, de la culture, de la santé, du logement, des transports, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, c'est l'État central qui prend les initiatives, définit les politiques, contrôle les moyens. Ce qui lui permet d'imposer les intérêts du capital monopoliste dans tous ces domaines, tout en focalisant sur lui la reconnaissance de la capacité à diriger la société, à organiser le développement économique, à répondre à de nombreux problèmes de la vie sociale. À y répondre à sa manière, certes, sous la pression des luttes sociales et non par humanisme ou projet unilatéral de normalisation ou régulation³; et en capitalisant le bénéfice hégémonique centralement.

Ce qui contraste, bien évidemment, avec la situation d'autres pays où les mêmes catégories de réponses étatiques constitutives dudit *welfare state* ont pu, du fait d'un plus grand consensus politique, être produites de façon beaucoup plus décentralisée. Ce qui montre bien, d'ailleurs, que la compréhension des formes d'organisation étatique suppose l'analyse historique de leur production politique, qu'il s'agisse de politique économique ou de socialisation étatique de la consommation, et ne peut être purement déduite de modèles abstraits, tels que la *dual state theory*, pour prendre un exemple des plus récents⁴.

Si l'effort de conquête politique des collectivités locales par les par-

tis au pouvoir a été nécessaire pour consolider leur implantation et réduire les oppositions au régime (y compris parlementaires : voir les nombreux conflits entre De Gaulle et le Sénat, dont le mode d'élection en fait un lieu d'expression forte des élus locaux), sa lenteur et son échec relatif ont contraint le régime à rechercher parallèlement d'autres formes de mobilisation des collectivités locales dans le sens des politiques nationales. Ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les ressources financières comme les dépenses des collectivités locales constituaient un enjeu de taille : en 1959, leurs ressources fiscales représentaient 13,8 %, et leurs dépenses 25 %, de celles de l'État central ; et leur part dans le total des investissements publics était encore plus importante, dépassant les 56 %⁵.

D'autre part, leurs compétences comme leurs interventions étaient particulièrement grandes dans un domaine représentant alors un enjeu majeur par la constitution des infrastructures économiques et sociales de l'accumulation monopoliste, celui du développement urbain, de la production d'espace organisé et équipé⁶.

Les tentatives de réforme globale de la structure territoriale de l'État (regroupements et fusions de communes, généralisation des communautés urbaines, institutions publiques non élues, etc.) dans le sens de sa rationalisation monopoliste ont buté sur les mêmes obstacles politiques. Ce n'est que par des moyens indirects, un réseau serré de mesures législatives et réglementaires, financières, techniques, que l'État central a pu exercer progressivement un contrôle accru sur l'orientation des politiques locales.

Mais on aurait tort de penser ce processus comme une marginalisation du rôle des élus locaux. L'importance quantitative des collectivités locales dans la maîtrise d'ou-

vrage des équipements publics n'a fait que s'accroître : entre 1969 et 1975, elles ont assuré en moyenne 80 % des investissements pour le développement urbain, 95 % pour le développement rural, 70 % à 75 % pour l'enseignement, 50 % pour le transport et les télécommunications, et, pour l'action économique, leur part est passée de 18,7 % en 1965 à 56,5 % en 1975⁷. La centralisation a donc dû s'appuyer sur une mobilisation active des élus locaux, condition nécessaire de la concrétisation locale efficace des politiques, dont seules les grandes orientations peuvent être totalement définies centralement.

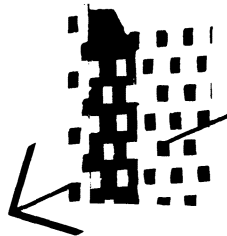
Les politiques locales qui en ont résulté ne sauraient d'ailleurs être réduites à la seule imposition exclusive des intérêts monopolistes, faisant des élus locaux leurs instruments⁸. L'élargissement de la base de masse du régime s'est fait au contraire par l'intégration des fractions dynamiques des bourgeoisies locales, qui ont tiré des bénéfices considérables de la « modernisation » et du développement urbain⁹. Le foncier et l'immobilier ont été des secteurs particulièrement rentables pour toute une moyenne bourgeoisie d'affaires liée au pouvoir, la concentration monopoliste y étant d'ailleurs restée assez limitée, sauf en région parisienne et dans quelques sous-marchés particuliers¹⁰.

Cette intégration hégémonique par le biais de la modernisation technocratique et planificatrice a d'ailleurs touché également les municipalités de gauche, surtout les socialistes mais aussi, quoique dans une moindre mesure, les communistes, au cours des années soixante.

L'absence de mobilisation politique sur les thèmes urbains, l'insuffisance du travail politique nécessaire à l'élaboration de perspectives contre-hégémoniques sur le terrain de l'organisation et de la ges-

52 tion du développement urbain, ont laissé beaucoup d'élus communistes pris, derrière les oppositions verbales de principe, dans l'ambiguïté des rapports entre « le préfet et ses notables ¹¹ ». Et cela était, bien sûr, d'autant plus vrai pour les élus socialistes qu'ils étaient alliés localement à la droite dans un grand nombre de villes.

L'efficacité politique de ces dispositifs a cependant été loin d'être absolue, de permettre à l'État central de résoudre, voire même de « gérer » les contradictions du système. Les événements de mai-juin 1968 l'ont révélé de façon explosive, suivis par la montée des mouvements sociaux, dans les entreprises comme dans les quartiers.



Crise économique, crise urbaine, crise hégémonique

La crise économique, accélérée et rendue incontestable par le premier choc pétrolier, s'est amorcée en France dès la fin des années soixante. Sans en reprendre ici l'analyse d'ensemble, rappelons seulement quelques éléments décisifs pour préciser le contexte et les attendus des transformations des États : il s'agit d'une crise de suraccumulation dans le sens non pas d'un déséquilibre comptable mais d'une crise historique du rapport entre capital et travail, rapport cristallisé dans la division du travail et la technologie, les codifications institutionnelles du rapport salarial, et, au-delà, les institutions du *welfare state* ¹³.

Les mouvements brutaux de restructuration du procès d'accumulation qui en résultent, fortement tournés vers l'internationalisation, l'exportation des capitaux et des produits, mettent en cause le noyau central de « l'hégémonie de la croissance » : la capacité du capital et de l'État à organiser et diriger le

développement économique, celui-ci leur permettant d'accepter des concessions sociales présentées comme redistribution volontaire au nom d'une certaine justice sociale. La crise de la planification n'affecte pas le seul domaine économique, mais aussi l'urbain, avec l'arrêt du développement ou la régression de régions entières. Et les politiques sociales sont mises en crise sous la pression de deux mouvements convergents. La nécessité d'une mobilisation accrue et plus directe des financements publics en soutien de l'accumulation monopoliste pousse à l'« austérité », réduction sélective des dépenses publiques de consommation collective et d'aide sociale, alors même que la montée du chômage et l'instabilité économique accroissent les besoins de protection, de formation, de santé. D'autre part, le capital est amené à rechercher un élargissement des domaines de mise en valeur, entre autres par la reconquête au moins partielle, grâce aux politiques de reprivatisation de secteurs de la production mais aussi de la consommation collective précédemment socialisés : logement ¹⁴, transports, santé, culture, etc. Parallèlement à la mercantilisation, le caractère assistanciel et autoritaire se renforce dans les services qui restent socialisés et dont la qualité se dégrade.

Ainsi, la crise des politiques sociales ne doit-elle pas être perçue comme un effet conjoncturel de la baisse « inévitable » des ressources publiques, mais plutôt comme le prolongement, dans la sphère de la consommation, de la crise des rapports de production, du procès de travail et d'accumulation. Et l'enjeu n'est pas seulement un relèvement du taux global d'exploitation pour soutenir le profit, il est aussi, plus profondément, celui d'une recomposition globale du rapport salarial, renforçant le pouvoir du capital, dans les rapports concrets de production comme dans

l'organisation sociale de la reproduction de la force de travail. C'est l'enjeu économique et politique tout à la fois des restructurations industrielles, de la définition et de la mise en oeuvre des nouvelles technologies et de l'informatisation, comme de la restructuration des politiques sociales.

Le caractère fortement centralisé du *welfare state* à la française a rendu particulièrement aiguë la crise d'hégémonie dans notre pays, en focalisant sur le pouvoir central toutes les retombées politico-idéologiques négatives de sa mise en cause par l'austérité. Plusieurs facteurs se sont conjugués : le fait que la domination politique était principalement assurée par l'État et beaucoup moins relayée que dans d'autres pays par des structures autonomes de la société civile ; la forte centralisation qui a empêché la dilution des effets de la crise entre différents niveaux territoriaux, avec une très faible mobilisation du relais des notables locaux en faveur de l'austérité ; et enfin, le caractère relativement conflictuel des rapports politiques entre les classes, manifeste dans l'influence du PCF et de la CGT ainsi que dans l'expression de la crise à l'intérieur de l'État lui-même.

Tout cela s'est traduit au plan politique par l'échec relatif de la construction d'un consensus entre la droite et le courant socialiste sur la gestion de l'austérité et, à l'opposé, la construction et la progression de l'union de la gauche.

L'évolution du PCF jusqu'en 1977 lui a permis de jouer un rôle à mon avis décisif à cet égard. On en trouve la trace dans le passage des thèses hyper-dogmatiques de la fin des années cinquante sur la paupérisation absolue ou le caractère fasciste du régime gaulliste à des analyses plus ouvertes et inventives, tant sur le plan économique (esquisse de la théorie du capitalisme monopoliste d'État dès le milieu des années soixante ¹⁵) que

culturel (comparer les positions jdanoviennes des années cinquante à celles de la décennie suivante ¹⁶ et politique (esquisse d'une perspective démocratique, de passage au socialisme, valorisant le projet d'union de la gauche, et du socialisme lui-même, avec une meilleure prise en compte des caractéristiques propres de la société française et une distance critique croissante par rapport à la politique soviétique). Elle est aussi perceptible dans sa pratique, plus unitaire non seulement au sommet mais aussi à la base, dans les élections locales (ouverture de nombreux conseils municipaux communistes à des élus socialistes dès 1971, sans contrepartie ni accord national), dans la pratique « sur le terrain » (rapports plus ouverts et plus coopératifs avec les organisations non influencées par le PCF, pratique des assemblées-débats). Et même, dans une certaine mesure, dans les pratiques internes de l'organisation (tribunes de discussion ouvertes dans sa presse, débats contradictoires, début d'abandon de l'unanimité).

La capacité d'influence du PCF s'en est trouvée progressivement renforcée, ce qui a conduit à l'acceptation de la politique d'union par le Parti socialiste, avec la signature du Programme commun en 1972. Certes, cette union a connu de nombreuses phases conflictuelles, chacun des deux partis cherchant à en tirer le bénéfice au détriment de l'autre, avec un succès croissant pour le PS grâce à l'exploitation habile de ses ambiguïtés, au soutien des mass médias, à l'évolution de la structure sociale qu'il a mieux « suivie » que le PCF, et aux nombreux à-coups et mouvements de balancier de la politique de ce dernier qui ont ensuite progressivement dégradé sa crédibilité et dérouter ses propres militants, surtout après 1977. Mais elle a eu des effets profonds et durables, puisque l'alliance à gauche du PS a survécu à la rupture de 1977. Et ces aspects organisa-

tionnels interagissent avec des évolutions politiques et sociales plus larges : maintien de l'influence forte du courant révolutionnaire dans la classe ouvrière ; polarisation à gauche d'une large part des couches moyennes salariées, et même d'une partie des cadres, surtout dans le secteur public.

Ceci explique, dans la France des années soixante-dix, l'échec politique relatif des tentatives de consolidation hégémonique par la construction d'un consensus social sur l'austérité, dans lesquelles les projets de décentralisation étatique, les efforts pour intégrer les collectivités locales, et au-delà, le mouvement associatif, dans la gestion locale de la politique de crise, ont tenu une place très importante. Au cours du septennat de V. Giscard d'Estaing, il y a eu en effet une sorte d'inversion de tendance par rapport à la période gaullienne, inversion amorcée à la suite des événements de 1968, avec une revalorisation progressive du « local » dans le discours du pouvoir — du rapport Guichard ¹⁷ au projet de loi de 1978 ¹⁸ — et dans certaines pratiques de planification par « contrat » (contrats de villes moyennes, contrats de pays) avec les collectivités locales, d'expérimentation des politiques nationales par des opérations pilotes négociées avec des municipalités volontaires, voire dans certaines amorces de transformations institutionnelles comme la création d'une « dotation globale de fonctionnement » constituant un premier écart avec le système des subventions spécifiques, ou encore le transfert aux municipalités, à certaines conditions, de la délivrance des permis de construire. Cette tendance décentralisatrice est indéniable, même si les effets concrets en sont restés limités. Les activistes réformateurs qui, dans l'appareil d'État, en furent les agents, comme ils le sont bien souvent encore de l'actuel processus de décentralisation, n'y voient rien d'autre que la néces-

54 saire et juste modernisation des structures institutionnelles, un problème technique en quelque sorte, légitimant ainsi la continuité des solutions qu'ils préconisent. J'en proposerai, à l'inverse, la lecture politique d'une tentative de réponse à la crise d'hégémonie.

Une première ligne de force était, tout d'abord, le renforcement de l'écart, du clivage entre une politique économique encore plus centralisée, voire internationalisée, et des politiques sociales dont la décentralisation aurait permis de protéger la première et ses priorités financières : l'idée de la taille réduite du gâteau des dépenses sociales s'impose mieux si on laisse à l'écart la grosse part du financement de l'accumulation monopoliste. Et la décentralisation de l'austérité aurait permis de protéger politiquement le pouvoir central et ses orientations, en éloignant et amortissant ses responsabilités immédiates de la crise sociale.

La seconde ligne de force était la mobilisation des ressources locales, volet actif de la décentralisation. Dans le contexte général de la période, de nombreuses situations locales constituaient, aux yeux des technocrates, des « gisements de productivité » étatiques : ressources fiscales insuffisamment ou « mal » utilisées par les collectivités locales, ressources financières mobilisables du côté des associations, des usagers s'auto-organisant

pour produire eux-mêmes, et donc autofinancer, certains services. Ce transfert, imposé par divers moyens, des dépenses publiques à caractère social vers les ressources locales, prolongeait d'ailleurs une politique de gestion des services publics amorcée de longue date (cf. le rapport Nora) et visant à en déplacer le financement du contribuable à l'usager, évolution cohérente avec la tendance à la mercantilisation et privatisation, et leur préparant parfaitement le terrain. Les ressources à mobiliser étaient aussi des ressources techniques et humaines, particulièrement sensibles politiquement : élus et techniciens locaux, mais aussi syndicats, associations, organisations de consommateurs, écologistes, etc., sans compter les usagers eux-mêmes.

Enfin, troisième ligne de force, le transfert vers le local de la gestion des politiques sociales avait l'avantage d'en finir avec des normes et des droits reconnus au plan national de façon ouverte, globale et valable pour tous. Sous couvert de donner raison à la critique de gauche de la normalisation par les équipements collectifs, cela pouvait permettre non seulement de détourner du pouvoir politique central l'expression des contradictions sociales, mais aussi de fragmenter localement, politiquement, socialement, occultant ainsi les inégalités sociales structurelles, masquant les différences des situations de classe derrière des différences ou des spécificités spatiales-locales dont le consommateur serait au bout du compte le responsable, par ses « choix de localisation » et ses choix électoraux, comme le soutiennent les théorisations néo-libérales en vogue outre-Atlantique.

Cette mobilisation des ressources locales aurait d'ailleurs impliqué et exprimé la constitution sinon d'une nouvelle alliance de classes, du moins d'un nouveau compromis, entre la bourgeoisie monopoliste (et sa technocratie étatique) et les nou-

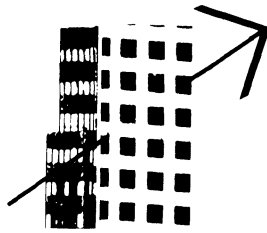
velles couches moyennes qui se seraient vu concéder un pouvoir local revalorisé, assurant ainsi non seulement leur statut symbolique, mais aussi un contrôle renforcé de la gestion des services collectifs, lesquels ont une importance particulière pour leurs conditions de vie et leur reproduction sociale¹⁹.

Or la gauche a relativement bien résisté à cette pression du pouvoir central, renforçant même son unité au niveau local avec l'accord national pour les élections municipales de 1977 faisant pour la première fois de la constitution de listes communes entre socialistes et communistes une règle générale, bien respectée dans l'ensemble malgré quelques « exceptions » du côté socialiste. Les mouvements sociaux urbains, qui avaient émergé après 1968 de façon isolée ou liée souvent aux pratiques politiques marginales de l'extrême-gauche, se sont étendus et renforcés avec le soutien, voire l'engagement direct, du PS, du PCF, d'organisations comme la CNL (principale organisation de locataires, fortement influencée par le PCF), dans de nombreux mouvements concernant le logement, les hausses de loyer ou de charges, la rénovation urbaine, les transports, les équipements collectifs locaux, le bruit, la pollution, la défense de l'environnement, etc.

Les municipalités de gauche elles-mêmes, surtout les communistes, ont, dans les années soixante-dix, mené des politiques beaucoup plus conflictuelles avec le pouvoir central que dans la décennie précédente, mobilisant la population contre les transferts de charges et les hausses imposées des impôts locaux, pour exiger des subventions d'équipements, s'opposer à tel projet spéculatif, etc. Dans divers cas, dont LIP à Besançon, Rateau à La Courneuve, Manufrance à Saint-Étienne, Terrin à Marseille, qui sont les plus connus, une mobilisation populaire intense a eu lieu en soutien des luttes dans les

entreprises, opérant ainsi une jonction, politiquement décisive à mon sens, entre problèmes économiques et problèmes du cadre de vie urbain. Et ce mouvement s'est amplifié en 1977, avec la victoire de la gauche aux élections municipales, la conquête d'un grand nombre de municipalités jusque-là dirigées par la droite, par des militants, élus dans un contexte de lutte, sur un programme de lutte, et donc moins engluées, au moins au départ, dans le jeu des complicités notabliaires.

Il y avait certes des ambiguïtés persistantes, dans certaines politiques locales, comme à Grenoble, ou dans certaines politiques sectorielles, comme la réforme « Barre » du financement public du logement soutenue et mise en oeuvre par des socialistes comme Robert Lion. Mais on peut conclure globalement à un échec politique relatif de la construction d'un consensus sur la gestion locale de l'austérité, ce qui a certainement contribué de façon importante au basculement politique de 1981, où la gauche a gagné les élections présidentielles malgré sa désunion depuis 1978, et constitué un gouvernement alliant socialistes, communistes et radicaux de gauche malgré l'échec des négociations de 1977 sur l'actualisation du Programme commun. D'ailleurs, l'union de la gauche avait mieux résisté dans les équipes municipales, malgré de nombreux conflits reflétant souvent plus les dissensions nationales que de profonds désaccords sur les problèmes locaux.



Une décentralisation de gauche ?

Alors que la décentralisation était donc restée, au terme du septennat de V. Giscard D'Estaing, pour l'essentiel à l'état de projet, le gouvernement de gauche en a fait l'une de ses priorités. Le parlement a adopté un ensemble de lois, encore incomplet d'ailleurs²⁰, qui conduit à une réorganisation de la structure territoriale de l'État, dans le sens d'une décentralisation beaucoup plus poussée que celle envisagée auparavant.

La première modification importante, par sa portée tant symbolique que pratique, est celle de la suppression de la fameuse « tutelle » du préfet : celui-ci, rebaptisé commissaire du gouvernement, n'exerce plus de contrôle à priori

mais seulement un contrôle de légalité à posteriori sur les décisions des collectivités locales, et voit ses responsabilités restreintes à la direction de ce qui subsiste des services départementaux ou régionaux de l'État ; cependant que le contrôle de l'utilisation locale des fonds publics est également exercé à posteriori par des juridictions financières *ad hoc*. Ainsi les collectivités locales deviennent-elles des « gouvernements locaux » de plein exercice dans le cadre de compétences nettement élargies, leurs responsables principaux, maires, présidents des conseils généraux et régionaux, devenant les responsables directs des décisions et de leur exécution.

Ce déplacement du pouvoir exécutif, du préfet nommé par le pouvoir central et responsable seulement devant lui, vers des responsables locaux élus, est une étape majeure de renforcement du contrôle démocratique sur les institutions publiques, du fait du contrôle possible par les électeurs et de la plus grande transparence dans les responsabilités qui peut résulter de la suppression du jeu ambigu entre les notables et le préfet.

Cela ne crée en soi, à l'évidence, que des possibilités, des potentialités, et n'entraîne nullement une transformation automatique des politiques locales dans un sens plus démocratique. Donner plus de pouvoir à certaines municipalités, surtout de droite mais aussi quelquefois de gauche, peut conduire à renforcer un fonctionnement politique dominé par un notable exerçant un pouvoir quasi féodal, là où l'administration d'État était susceptible de modérer, en fonction d'une politique nationale tenant compte de l'ensemble des rapports politiques, la pression des intérêts de groupes localement dominants. Ce qui explique par exemple les grandes réticences de certains syndicats de la fonction publique, dans la CGT notamment, devant la mise en pratique d'une décentralisation qu'ils

56 avaient souhaitée dans son principe ; la dépendance vis-à-vis du pouvoir politique local sera plus étroite, plus contraignante, voire plus conflictuelle, que dans les cadres de la fonction publique nationale où les syndicats ont pu inscrire et préserver divers moyens de protection, comme cela a été mis en évidence par les « règlements de comptes » politiques qui ont eu lieu dans un certain nombre de villes reconquises par la droite en 1983.

Mais faut-il, parce que certains systèmes politiques locaux sont plus conservateurs encore que les systèmes nationaux, parce que la droite a reconquis localement beaucoup de terrain en 1983, reléguer aussitôt la décentralisation au rang des utopies réformistes molles et dangereuses ? Ce retour en vogue de l'étatisme, au sens d'une reconnaissance du seul État central comme outil efficace de la transformation sociale, qu'on observe en France actuellement mais aussi dans d'autres pays, me paraît au contraire une régression dangereuse. S'il ne suffit évidemment pas, j'y reviendrai, à donner un contenu socialement positif aux politiques publiques, tout renforcement du contrôle de celles-ci par le suffrage universel est un renforcement des conditions nécessaires à la démocratisation des institutions et de la société, parce qu'il donne plus d'efficacité à la mobilisation de la base sociale. Et croire qu'on peut faire l'économie de celle-

ci et changer les rapports politiques locaux par « en haut », c'est-à-dire par l'imposition du pouvoir étatique, c'est retomber dans l'étatisme, quelle qu'en soit la variante, technocratique, élitiste, notabiliaire ou stalinienne. Car s'il n'y a pas de véritable changement social « local », sans changement du pouvoir économique et du pouvoir politique central, ce dernier ne peut, en retour, changer vraiment que sous la pression soutenue des mouvements sociaux de base ; l'installation au gouvernement des dirigeants des partis de gauche par la victoire électorale ne suffit pas. Et dans le mouvement nécessaire de démocratisation de l'État, les collectivités locales sont un lieu potentiel privilégié et indispensable de l'intervention populaire et du contrôle par les citoyens. D'ailleurs, l'histoire déjà longue en France des municipalités de gauche montre bien leur importance politique dans l'histoire du mouvement ouvrier : la conquête et la gestion, par des militants ouvriers, de ces institutions locales dans les villes ou banlieues ouvrières a été un facteur important de renforcement de la capacité d'organisation autonome de la classe ouvrière, un point, d'appui important et durable pour les luttes sociales²¹, et un lieu d'innovation, de développement de formes de consommation collective prenant plus et mieux en compte les besoins propres de la classe ouvrière²².

La seconde modification importante introduite par les lois de décentralisation²³ est l'élargissement des responsabilités des collectivités locales par le transfert d'un certain nombre de compétences institutionnelles jusqu'ici exercées par l'État central, ou le développement de nouvelles compétences. C'est le cas par exemple pour l'urbanisme, dont les municipalités deviennent entièrement responsables, ou de l'action sociale, transférée aux départements. Ces transferts sont accompagnés des

moyens financiers correspondants dans le budget de l'État, « franc pour franc », ainsi que du transfert ou de la mise à disposition, selon des conventions négociées, des moyens matériels et des personnels et services techniques. Quant aux nouvelles compétences, la plus marquante concerne l'intervention économique, les collectivités locales pouvant désormais soutenir directement des entreprises locales, ce qui leur était interdit auparavant.

Signalons enfin la suppression de la plupart des subventions d'équipement jusqu'ici accordées, comme les prêts de la Caisse des dépôts et consignations qui leur étaient généralement conditionnés, projet par projet et ministère par ministère, et leur remplacement par une dotation globale d'équipement annuelle, et une négociation globalisée sur un emprunt annuel à la CDC, donnant ainsi aux collectivités locales l'entière maîtrise de leur politique d'investissements dans les limites de leurs capacités financières.

De nombreux observateurs ont été surpris par cette réforme venant d'une gauche dont la réputation était plutôt jacobine et étatiste. Certains ont voulu y voir surtout une manœuvre politique tactique, résultat de la conjonction entre un gouvernement à dominante socialiste et un réseau d'élus locaux majoritairement passé à gauche en 1977, avec déjà un poids dominant du PS. Par là, la gauche surtout socialiste renforcerait son contrôle des institutions avec un pouvoir accru de ses principaux dirigeants et ministres, dont la plupart sont également maires de grandes villes, ainsi que des militants locaux qui ont assuré sa progression et sa victoire, récompensant ces derniers et consolidant son emprise politique, tout en réduisant le pouvoir de la technocratie d'État trop compromise avec le régime précédent, particulièrement les préfets, fonctionnaires politiques s'il en fut.

Ces éléments ont sans nul doute facilité et accéléré la réforme, mais

les raisons de celle-ci me paraissent, à rechercher bien plus profondément dans l'évolution, étroitement liée, des mouvements sociaux, des pratiques et des programmes des organisations de gauche au cours des années soixante et soixante-dix. Contre l'autoritarisme, la brutalité technocratique de l'État hyper-centralisé et des multinationales, la démocratisation de la société est devenue, sous diverses formes, un enjeu revendicatif de plus en plus fort : démocratisation de la vie économique, conduisant aux projets de nationalisation et d'extension de droits des travailleurs, démocratisation de l'État par la réforme de la fonction publique, le contrôle et la transparence des administrations, et la décentralisation. La culture politique de gauche s'est imprégnée progressivement d'aspirations qui s'étaient exprimées de façon explosive, et pour une large part hors d'elles, en mai-juin 1968 : le Parti socialiste tout d'abord, à la suite du PSU et de la CFDT, puis le Parti communiste en 1977²⁴, ont ainsi repris à leur compte l'idée d'autogestion. On remarquera d'ailleurs que dès 1972, le Programme commun de gouvernement de la gauche comporte, dans la troisième partie, un chapitre sur la décentralisation dont les grandes lignes sont reprises par la réforme en cours, et qu'il n'y a eu aucun conflit sur ce point lors des négociations d'actualisation de ce programme qui ont échoué en 1977²⁵.

Faut-il en conclure que la décentralisation actuelle s'écarte radicalement des tendances antérieures de restructuration de l'hégémonie capitaliste, qu'elle marque une rupture irréversible avec celle-ci, amorçant une contre-hégémonie des classes dominées ?

On peut en douter, ne serait-ce qu'en voyant à quel point la droite, qui avait durement combattu la réforme au parlement, s'en saisit sur le terrain et en réclame encore davantage, voyant dans « cette

transformation authentiquement libérale du système administratif²⁶ » un élément favorable à ses thèses et le moyen d'un contre-pouvoir s'opposant au gouvernement.

Les potentialités des réformes structurelles engagées par la gauche ne sauraient pourtant être négligées, car des perspectives sont ouvertes dans des directions tout à fait différentes des tendances antérieures. Les réponses amorcées en 1981 à la crise du *welfare state* sont, dans le domaine de la gestion étatique de la consommation collective, à contre-courant des politiques « libérales » mises en oeuvre dans la plupart des pays capitalistes développés, par les efforts d'amélioration tant quantitative que qualitative et de démocratisation. Et, surtout, la décentralisation est susceptible de prendre un contenu réellement novateur sur le plan social du fait du contexte des politiques dans lequel elle s'inscrit, et en premier lieu de la nationalisation des principaux groupes financiers et industriels et de l'ensemble du système bancaire : parce qu'il s'agit de la condition *sine qua non* d'un desserrement durable du pouvoir du capital, de l'engagement d'un processus de transformation des rapports sociaux de production et de développement du pouvoir économique et politique des travailleurs, et, par là, d'une réarticulation différente de l'économie et du social, de la production et de la consommation, de l'entreprise et de la cité, par laquelle seulement des moyens et un contenu de classe différent peuvent être donnés aux politiques locales.

Il est clair cependant, en ce début d'année 1985, que ces potentialités ne se réalisent que difficilement et partiellement, et qu'aucun des processus de changement engagés en 1985 n'est à l'abri d'une régression. La limitation du champ des nationalisations, pierre d'achoppement des discussions d'actualisation du Programme commun en

1977, est une source de difficultés, pour l'ensemble de la politique économique et plus particulièrement pour la politique urbaine, la plupart des groupes privés valorisant leur capital dans la production des services urbains et par là directement liés à la politique des municipalités, ayant été épargnés²⁷. Mais il semble bien aujourd'hui que cette question soit en fait secondaire par rapport à celles des formes et du contenu de la gestion des groupes nationalisés. Or, bien que la situation varie à cet égard d'un groupe à l'autre, les structures de pouvoir, les politiques d'investissement et de marchés, les rapports de production et l'organisation des procès de travail n'ont pas encore changé très considérablement, du fait du choix des nouveaux dirigeants, de la résistance de la technocratie patronale qui compte des alliés au sein même du PS, des ambiguïtés de la politique gouvernementale, et de la capacité de pression et d'innovation insuffisante des travailleurs. Bien que tout le monde s'accorde à penser que le secteur nationalisé de l'économie est un atout majeur pour une nouvelle logique de développement économique intégrant la dynamique du local et du régional, ni les groupes industriels nationalisés ni les banques n'ont encore engagé le débat avec les collectivités locales dans cette perspective²⁸.

La « politique de rigueur » adoptée dans un second temps par le gouvernement devant l'aggravation de la situation économique a encore freiné les changements amorcés, à cause d'une acceptation plus large des critères de rentabilité financière du côté de la politique publique d'investissements, à cause des restrictions de dépenses du côté des politiques sociales. Ce dernier point est d'autant plus durement ressenti par les communes que le transfert des moyens correspondant aux nouvelles compétences, même s'il respecte la règle du « franc pour

58 franc », prolonge une situation de pénurie héritée de la période 1974-1981, alors qu'une progression des moyens aurait été nécessaire dans bien des cas.

De plus, la pratique de la gestion gouvernementale a progressivement renforcé les tendances à l'étatisme, au sens défini précédemment, à l'intérieur du PS : poids accru des ministres et hauts fonctionnaires, des anciens élèves de l'ENA formés à gérer l'État existant²⁹, des grands notables, instrumentalisation du parti et des militants pour expliquer et justifier la politique du gouvernement (non pour l'élaborer à partir de la base), abandon total, jusque dans le vocabulaire, de toute référence à l'autogestion. Les objectifs sociaux et socialistes — lutte contre le chômage, amélioration du travail, du niveau et des conditions de vie des catégories sociales les plus exploitées et démunies, ouvriers et employés, conquête progressive du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes — cèdent peu à peu, en pratique, du terrain devant des objectifs moins hétérogènes au système : « modernisation » et rentabilité définie selon les critères capitalistes dominants pour l'industrie, réduction des prélèvements publics pour l'État. Et c'est un député socialiste important qui évoquait, il y a quelques mois, le risque de voir ce dernier objectif, majeur à ses yeux, remis en cause par le « dérapage »

à la hausse des impôts locaux³⁰ : l'on s'éloigne de la décentralisation pour se rapprocher de préoccupations quasiment thatcheriennes !

Si l'étatisme se renforce ainsi au niveau central — certains à gauche en viennent même à redécouvrir les vertus de la norme étatique universelle et autoritaire devant les difficultés de la décentralisation —, il se renforce aussi au niveau local, pour plusieurs raisons.

Une limite majeure de la réforme en cours est qu'elle opère une redistribution du pouvoir entre niveaux étatiques sans autre démocratisation des institutions locales³¹.

D'autre part, la droite a fortement progressé aux élections cantonales qui ont eu lieu depuis 1981, ainsi qu'aux élections municipales de 1983. Cette progression paraît due à la conjonction de deux phénomènes. Le premier est une forte progression de l'abstentionnisme dans l'électorat populaire de gauche, particulièrement communiste. C'est un phénomène nouveau, cet électorat étant traditionnellement un des plus mobilisés, qui résulte sans doute d'une insatisfaction devant la faiblesse des avantages obtenus grâce à la nouvelle politique, particulièrement en matière d'emploi, ainsi que du désarroi plus spécifique aux électeurs communistes devant les volte-face successives de la direction du PCF dans ses relations avec le PS, et de l'affaiblissement de la capacité de mobilisation de ce parti du fait de sa crise interne depuis 1978. Le second est le glissement vers la droite d'une part non négligeable d'électeurs ayant précédemment soutenu la gauche, glissement sensible surtout dans la petite bourgeoisie et les couches salariées moyennes et supérieures, qui ont trouvé au contraire la nouvelle politique trop socialiste, voire en ont subi quelques désagréments fiscaux ou autres : restriction de certains pouvoirs hiérarchiques, de certains droits des propriétaires immobiliers vis-à-vis

des locataires, etc.

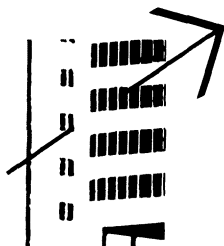
La droite a ainsi regagné une bonne partie des municipalités qu'elle avait perdues en 1977³², et contrôle aujourd'hui la majorité des conseils généraux et régionaux. La décentralisation lui profite donc nettement et lui sert à renforcer le pouvoir autoritaire de ses notables, qui annulent brutalement de nombreux acquis sociaux ou culturels dans les municipalités reprises à la gauche.

Mais l'étatisme local est aussi le fait d'élus de gauche dans de nombreux cas. Le poids dominant des notables est de tradition dans le PS comme dans la SFIO qui l'a précédé depuis le congrès de Tours, et les grands leaders du PS, maires de longue date, comme Pierre Mauroy ou Gaston Deferre, n'ont jamais été de fervents praticiens de l'autogestion³³.

Quant au PCF, s'il est le seul aujourd'hui à continuer à défendre l'idée d'autogestion, y compris d'autogestion communale, son discours politique recouvre des pratiques quelquefois fort éloignées. D'autre part, le retour à un fonctionnement plus autoritaire et hiérarchique de l'appareil depuis 1978 n'est guère apte à stimuler des pratiques réellement autogestionnaires. D'autre part, dans beaucoup de municipalités communistes anciennes, la culture politique et gestionnaire locale a été profondément marquée par l'héritage de la période des années trente à cinquante, qu'on peut dire stalinienne au sens d'une confusion entre institution étatique locale et parti, d'une forte hiérarchisation dominée par des « notables » d'un genre particulier (d'origine ouvrière, très liés au parti et dépendants de lui, ou plutôt de sa direction qui les a cooptés, contrairement au notable traditionnel dont le pouvoir se renforce de l'autonomie et s'appuie sur la légitimité élective et étatique pour contrôler les organisations politiques qui leur sont subordonnées), et d'un rapport tutélaire à la popu-

lation et à ses besoins.

Au PCF comme au PS, quoique pour des raisons historiques différentes, c'est surtout dans les municipalités conquises récemment après de longues luttes locales, ou dans celles où des mouvements sociaux se sont développés de façon autonome par rapport à l'institution municipale, particulièrement dans les grandes entreprises, qu'une pratique démocratique locale s'est établie localement dans un sens réellement autogestionnaire : c'est-à-dire d'une démocratie active et non d'une participation-légitimation, et aussi autogestionnaire pour tous et pas seulement pour les fractions intellectuelles des couches moyennes³⁴.



Conclusion

Dans le contexte de l'ensemble des réformes engagées en 1981, la décentralisation décidée et mise en oeuvre par la gauche a ouvert des perspectives de restructuration de l'État susceptibles de permettre un réel développement de la démocratie locale ainsi que des politiques urbaines et régionales réarticulant l'économique et le social en faveur des classes dominées, à l'opposé de la destruction socio-spatiale résultant du redéploiement économique organisé par les multinationales.

Mais ces processus politico-étatiques ne sont ni irréversibles ni sans ambiguïtés. La pression de la bourgeoisie capitaliste nationale et internationale, la politique de rigueur, la progression électorale de la droite,

le renforcement de l'étatisme dans le PS, tendent à vider progressivement les réformes de leur contenu socialement et démocratiquement novateur, et à les recanaliser vers la restructuration de l'hégémonie capitaliste en crise.

Cette évolution négative est rendue possible par l'affaiblissement de la capacité autonome de mobilisation des travailleurs, particulièrement criante sur les problèmes urbains. Car seule cette mobilisation peut promouvoir les objectifs locaux et les moyens efficaces de lutte contre la ségrégation sociale, la dégradation des quartiers populaires, le chômage, l'échec scolaire, la sous-qualification, l'appauvrissement culturel, tous ces éléments majeurs de la crise urbaine auxquels s'affrontent la classe ouvrière et une grande partie des employés et des couches moyennes. En son absence, les orientations positives, qui subsistent malgré tout, des politiques nationales, risquent d'être rendues inopérantes par la décentralisation elle-même, celle-ci étant progressivement réinvestie par la bourgeoisie, avec l'appui de la partie supérieure des couches moyennes, comme moyen de renforcement de son pouvoir mis en cause, et de la promotion de politiques « néolibérales ».

Les contradictions complexes des politiques actuelles, dans l'État, dans les partis de gauche, socialiste et communiste, la diversité des situations et des pratiques locales du fait des histoires politiques et des effets spécifiques de la crise, font qu'il est difficile, et sans doute prématuré, d'avoir une appréciation d'ensemble de la signification globale de la décentralisation en cours. On en a exploré ici les tendances et les évolutions possibles³⁵. C'est l'évolution du rapport de force entre les classes, au travers des processus politiques et électoraux, des luttes sociales, qui, au bout du compte, déterminera le contenu de ces formes institutionnelles, entre étatisme

et démocratisation, hégémonie capitaliste et émancipation politique des classes dominées.

Edmond Preteceille
Centre de sociologie urbaine
Paris

NOTES

- 1 Nicos Poulantzas, *L'État, le Pouvoir, le Socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.
- 2 À l'exception des communistes, implantés localement dès 1920 et renforçant notablement cette implantation dans les années trente ; Jacques Girault, *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux guerres*, Paris, Éditions sociales, 1977.
- 3 Idées que j'ai développées ailleurs : *Collective Consumption, the State and the Crisis of Capitalist Society*, in M. Harloe, E. Lebas ed., *City Class and Capital*, London ; Edward Arnold, 1981 et *Capitalism Consumption and Needs* (en coll. avec Jean-Pierre Terrall), Oxford, Basil Blackwell, 1985.
- 4 Peter Saunders, *Urban Politics*, London, Hutchinson, 1979.
- 5 Robert Delorme et Christine André, *L'État et l'économie*, Paris, Seuil, 1983, p. 726.
- 6 Par exemple, A. Huet et al., *Urbanisation capitaliste et pouvoir local*, Paris, J. P. Delange, 1977 et Alain Lipietz, *Le capital et son espace*, Paris, Maspéro, 1978.
- 7 R. Delorme et C. André, *op. cit.*, p. 79-81.
- 8 Ce qui est, en tendance, la thèse de Jean Lojkin ; cf. *La politique urbaine dans la région lyonnaise*, Paris, Mouton, 1974.
- 9 A. Huet et al., *op. cit.*, et Sylvie Biarez et al., *Institution communale et pouvoir politique*, Paris, Mouton, 1973.
- 10 Dominique Lorrain, « Crise et déplacement du gouvernement local en France », Communication au Congrès de l'Association internationale de sociologie, Mexico, 1982.
- 11 Pour reprendre le titre de l'article de Jean-Pierre Warms in *Sociologie du Travail*, n° 3, 1966 et l'analyse développée par Pierre Grémion, *Le pouvoir périphérique*, Paris, Seuil, 1976.
- 12 Cf. les deux études publiées par l'INSEE, *Fresque historique du système productif*, 1973, et *La crise du système productif*, 1981, ainsi que les travaux de Paul Bocara, *Études sur le CME, sa crise, son issue*, Paris, Éditions sociales, 1974.
- 13 Ces points sont développés plus longuement dans mes deux textes déjà cités.
- 14 Michael Harloe, « The Recommodification of Housing », M. Harloe and E. Lebas, ed., *op. cit.*
- 15 Cf. le tome I des Actes de la conférence de Choisy-le-Roi, *Économie et Politique*, juin-juillet 1966.
- 16 Comparer par exemple ce que décrit, pour les années cinquante, Jeannine Verdès-Leroux, dans son livre : *Au service du Parti*, Paris, Fayard-Minuit, 1983, aux textes ultérieurs du PCF : Débats du comité central d'Argenteuil, mars 1966, *Cahiers du Communisme*, nos 5-6, 1966, ou encore, Roland Leroy, *La culture du présent*, Paris, Éditions sociales, 1972.
- 17 Olivier Guichard, *Vivre ensemble*, Paris, Documentation française, 1976.
- 18 Projet de loi de développement des responsabilités des collectivités locales, déposé au Sénat à l'automne 1978, débattu en 1979 et 1980.
- 19 Voir sur ce point les résultats de notre recherche sur la consommation collective : *Ségrégation urbaine, Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne* (en collaboration avec Monique Pinçon-Charlot et Paul Rendu). À paraître en 1985 aux Éditions Anthropos.
- 20 Loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, suivie des lois du 22 juillet 1982 (contrôle administratif), du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983 (répartition des compétences), le tout assorti d'innombrables décrets et circulaires.
- 21 J. Girault, *op.cit.*, Jean-Paul Brunet, *Saint-Denis la ville rouge*, Paris, Hachette, 1980 ; D. Bleitrach et al., *Classe ouvrière et social démocratie*, Paris, Éditions sociales, 1981.
- 22 Cf. mon article : « Left-wing local authorities and services policy », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 5, n° 3, 1981.
- 23 Particulièrement la loi du 2 mars 1982, articles 5, 48 et 66.
- 24 « La liberté guide nos pas », déclaration remise par le PCF à la CFDT, CGT, FEN, FO, le 7 novembre 1977, et largement diffusée par la suite, l'accord sur l'idée d'autogestion étant confirmé et développé par les congrès suivants.
- 25 Pierre Juquin, *Programme commun : l'actualisation à dossiers ouverts*, Paris, Éditions sociales, 1977.
- 26 Extrait de l'article de Michel Barnier, député RPR et président du conseil général de Savoie, « Décentralisation, un pari qui reste à gagner », *Le Monde*, 17-18 août 1984.
- 27 D. Lorrain, *op. cit.*
- 28 Ces aspects sont discutés plus longuement dans mon article : « The industrial challenge and the French Left. Central and local issues », *International Journal of Urban and Regional Research*, à paraître en 1985.
- 29 Cf. par exemple Monique Dagnaud et Dominique Mehl, *L'Élite rose. Qui gouverne ?*, Paris, Ramsay, 1982.
- 30 Christian Pierret, *Le Monde*, 6 juin 1984.
- 31 Une autre loi est prévue sur ce point, venant s'ajouter à celles déjà approuvées, mais n'a pas encore vu le jour, et ne semble plus être considérée comme d'une actualité brûlante. De même que restent en chantier les réformes prévues des institutions régionales et de la fiscalité locale.
- 32 L'étude de l'évolution des résultats électoraux dans quinze municipalités a été étudiée dans le cadre d'un groupe de recherche comparative. Cf. mon article en collaboration avec Nathalie Viet-Depaule, « Les élections municipales de 1983, tendances nationales et dynamiques locales ». À paraître en 1985.
- 33 D. Bleitrach et al., *op. cit.*
- 34 Comme c'est le cas pour certaines expériences locales, telles que celles de la Ville neuve de Grenoble, ou de la gestion du budget culturel à Conflans-Ste-Honorine, comme l'a montré Dominique Mehl, *Conflans-Ste-Honorine, le face à face municipalité-associations*, Paris, Centre d'études des mouvements sociaux, 1981.
- 35 Les lectures proposées ici sous forme d'hypothèses sont liées à la recherche collective, déjà évoquée, du groupe « Crise et politiques locales : les rapports entre municipalités et base sociale », dont les résultats seront publiés au cours de l'année 1985. Cette recherche fait partie d'un programme plus vaste d'études soutenu par le comité « Collectivités territoriales et décentralisation » du ministère de la Recherche, dont les résultats d'ensemble devraient être disponibles fin 1985.